

# Communiqué de presse de Montea

Information réglementée

22/05/2024 – 07h00

## Conditions relatives au dividende optionnel

29 coupons n° 26 pour une nouvelle action



MORE INFORMATION  
[www.montea.com](http://www.montea.com)

  
**MONTEA**  
SPACE FOR GROWTH

## Conditions relatives au dividende optionnel

### € 3,74 de dividende brut par action pour la période 1/1/2023 – 31/12/2023

Le 21 mai 2024, l'administrateur unique de Montea a décidé d'offrir à nouveau un dividende optionnel à ses actionnaires.

L'administrateur unique de Montea a décidé d'offrir à nouveau un dividende optionnel à ses actionnaires, offrant la possibilité (1) de verser leur créance qui provient de la distribution de dividende concernant l'exercice 2023 dans le capital de la Société en échange de l'émission de nouvelles actions, (2) de recevoir le dividende en espèces, ou (3) d'opter pour une combinaison des deux options précédentes.

L'apport en nature dans le cadre du dividende optionnel, et l'augmentation de capital associée, se traduiront par une rétention de fonds au sein de la Société et renforceront sa position en termes de fonds propres. Montea utilisera ces moyens pour poursuivre avec succès son programme d'investissement.

Le dividende brut de € 3,74 par action est représenté par le coupon n° 26 auquel 20.196.060<sup>1</sup> actions donnent droit. Les nouvelles actions participeront dans le résultat à partir du 1 janvier 2024 (coupon n° 27 attaché).

Les actionnaires ont le choix entre:

- **Apport de la créance en dividende net dans le capital de Montea en échange de nouvelles actions:** sur une nouvelle action peut être inscrite par apport de 29 coupons n° 26 (chaque coupon à hauteur du dividende net de € 2,618 par coupon) qui représentent des actions de la même forme. Cela revient globalement à un **prix d'émission de € 75,922 par nouvelle action** (soit 29 coupons n° 26 x € 2,618).

Le prix d'émission des actions nouvellement émises a été calculé sur la base du cours de clôture moyen de la société pendant les 5 jours de bourse précédant (et incluant) le 21 mai 2024, soit € 85,86. Comme les nouvelles actions donnent droit à un dividende à partir du 1 janvier 2024, le dividende brut de € 3,74 pour l'exercice 2023 a été déduit par la suite, ce qui donne un cours de clôture moyen ajusté de € 82,12. Le prix d'émission final de € 75,922 implique donc une réduction de 7,55% par rapport au cours de clôture moyen ajusté et une réduction de 6,91% par rapport au cours de clôture de l'action le 21 mai 2024 moins le dividende brut.

- **Paiement du dividende en liquide:** coupon n° 26 donne droit à un dividende de € 3,74 brut, ou € 2,618 dividende net par action après la retenue du précompte mobilier de 30%.<sup>2</sup>
- **Une combinaison des deux formules précédentes:** une combinaison de l'apport en nature des droit à dividende net en échange de l'émission de nouvelles actions et du paiement du dividende en liquide.

<sup>1</sup> Au total 20.196.060 actions de Montea participent au résultat de l'exercice 2023. Bien qu'il existe un total de 20.269.887 à la date de ce communiqué de presse, les droits à dividendes liés aux 73.827 actions propres que la Société détient sont suspendus conformément article 7:217, §3 CSA.

<sup>2</sup> Pour plus d'informations sur le traitement fiscal des dividendes de la Société, veuillez-vous référer au memorandum d'information.

Les actionnaires qui souhaitent apporter (tout ou partie de) leur droit au dividende dans le capital de la Société en échange de nouvelles actions, doivent s'adresser durant la période d'option (à partir de mercredi 29 mai 2024 jusqu'au mardi 11 juin 2024) soit à la Société (actions nominatives), soit à l'institution financière qui détient leur compte-titres (actions dématérialisées). Les actionnaires qui n'ont pas fait connaître leur choix à l'issue de la période d'option recevront automatiquement et exclusivement leurs dividendes en liquide.

Plus d'information concernant les modalités du dividende optionnel figure dans le **mémorandum d'information** qui peut être consulté [ici](#) au cours du 22 mai 2024. Les actionnaires sont invités à prendre connaissance de ce mémorandum d'information. Toute décision d'acquérir de nouvelles actions dans le cadre du dividende optionnel doit s'appuyer sur l'information dans le mémorandum d'information.

Le paiement effectif des dividendes aura lieu le vendredi 14 juin 2024. Montea demandera à Euronext Brussels et Euronext Paris de coter les nouvelles actions, avec le coupon n°. 27 attaché, à partir de vendredi 14 juin 2024.

Le service financier pour cette transaction est assuré par Euroclear Belgium.

Voici l'agenda relatif au dividende optionnel:

Mardi 21/05/2024	Assemblée générale ordinaire
Mercredi 22/05/2024	Publication memorandum d'information
Vendredi 24/05/2024	Ex-date dividende 2023
Lundi 27/05/2024	Record date dividende 2023
Mercredi 29/05/2024 au mardi 11/06/2024	Période d'option
Mercredi 12/06/2024 (après clôture de la bourse)	Annonce des résultats du dividende optionnel Acte établissant l'augmentation de capital
Vendredi 14/06/2024	Admission des nouvelles actions à la négociation sur Euronext Brussels et Euronext Paris Mise en paiement du dividende

## DÉCLARATION EN APPLICATION DE L'ARTICLE 37 DE LA LOI SIR

L'article 37 de la loi SIR stipule que la Société doit porter les opérations qu'elle envisage à la connaissance de la FSMA et rendre publique les données correspondantes si une ou plusieurs personnes déterminées, visées à l'article 37 §1 de la loi SIR, agissent directement ou indirectement comme contreparties dans ces opérations ou en tirent un quelconque avantage patrimonial.

En vertu de l'article 37, §1 de la loi SIR, nous vous faisons savoir par la présente que les personnes suivantes visées à l'article 37, §1 précité, agissent comme contreparties dans l'opération envisagée ou en tirent un avantage patrimonial:

- Montea Management SA, dont le siège se trouve à 9320 Erembodegem, Industrielaan 27, numéro d'entreprise 0882.872.026 (RPM Gand - section Dendermonde), en tant qu'administrateur unique de la Société;
- M. Dirk De Pauw, en tant qu'administrateur de l'administrateur unique;
- M. Jo De Wolf, en tant qu'administrateur de l'administrateur unique et dirigeant effectif;
- M. Peter Snoeck, en tant qu'administrateur de l'administrateur unique;
- M. Jimmy Gysels, en tant que dirigeant effectif;
- M. Koen Van Gerven, en tant qu'administrateur de l'administrateur unique;
- Eljarah BV, représentée par Mme Els Vervaecke, en tant que membre du management exécutif;
- L'actionnaire de référence : Famille De Pauw.

L'opération envisagée est dans l'intérêt de la Société et s'inscrit dans le cours normal de la stratégie d'entreprise de la Société.

Le prix d'émission des nouvelles actions à émettre est calculé comme le moyen du cours de clôture de la Société pendant 5 jours de bourse jusqu'au 21 mai 2024 (inclus). Ensuite, une décote est appliquée, et le résultat est arrondi à deux décimales après la virgule. En autres termes, l'opération sera effectuée aux conditions normales du marché, comme prescrit à l'article 37, § 3 de la loi SIR.

---

### A PROPOS DE « DE L'ESPACE POUR GRANDIR » (SPACE FOR GROWTH) de MONTEA

Montea NV est une société immobilière de droit belge cotée en bourse (GVV/SIR) spécialisée dans l'immobilier logistique en Belgique, aux Pays-Bas, en France et en Allemagne. L'entreprise est un acteur de premier plan sur ce marché. Montea offre à ses clients les surfaces dont ils ont besoin pour se développer, en proposant des solutions immobilières polyvalentes et innovantes, permettant à Montea de créer de la valeur pour ses actionnaires. Au 31 mars 2024, le portefeuille immobilier de Montea comprend une surface locative totale de 1 909 834 m<sup>2</sup>, répartie sur 96 sites. Montea NV est cotée sur Euronext Bruxelles (MONT) et Euronext Paris (MONTP) depuis fin 2006.

#### CONTACT PRESSE

[jo.dewolf@montea.com](mailto:jo.dewolf@montea.com) | +32 53 82 62 62

#### POUR EN SAVOIR PLUS

[www.montea.com](http://www.montea.com)

